

PROJET DE RESOLUTION

PROPOSE PAR LA COMMISSION DU CHARBON

Rapporteur : M. DIGNEFFE

La Conférence,

Vu l'exposé fait au nom de sa Commission du charbon par le Président de celle-ci :

Réitère le voeu voté à l'unanimité de ses Membres en Septembre 1927 à Rio, sur la proposition formulée par sa Commission du Charbon en Novembre 1926 à Bruxelles, et relatif à l'établissement de statistiques indispensables à l'étude de la question du charbon ;

Charge son bureau d'insister auprès des Gouvernements des pays producteurs de charbon, pour que ceux-ci donnent d'urgence mission à leurs Administrateurs respectifs d'élaborer après accord un règlement type des modalités suivant lesquelles seront désormais établies et annuellement publiées les statistiques des charbons extraits, consommés à l'intérieur, exportés ou restant en stock, sur les territoires respectifs de chacun des pays producteurs de charbon.

Invite sa Commission du charbon à poursuivre ses études dans l'ordre d'idées formulé par elle, après les délibérations de la Commission du charbon à Bruxelles en 1926, et complété par les résolutions prises par la Conférence à Rio, en 1927.